

EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal

Séance publique du 5 février 2024

Date de l'annonce publique : 26/01/2024

Date de la convocation des conseillers : 26/01/2024

Mode de participation

| | | |
|--------------------------|---|--|
| Présences | 12 | Jungen, Tom (bourgmestre) - Ballmann, Bettina (échevine) - Lourenço, Angelo (échevin) - Carelli, Sandra (conseillère) - Damy, Yves (conseiller) - Fisch, Ernest (conseiller) - Flammang, Sandra (conseillère) - Klinski, Mireille (conseillère) - Pompignoli, Fabrice (conseiller) - Reding, Edy (conseiller) - Stoffel, Wayne (conseiller) - Strecker, Erny (conseiller) - Thiry, Olivier (secrétaire communal ff). |
| Visioconférence | 0 | Néant. |
| Procuration | 0 | Néant. |
| Absences | 1 | Excusés : Brix, Nadine (conseillère). Non excusés : Néant. |
| Référence | CC.2024-02-05 - 9.01 | |
| Point de l'ordre du jour | 9.01 | |
| Objet | Poste ST/A - I03 - Groupe de traitement A1 - Service technique - Création de poste | |

Le conseil communal,

Considérant que le collège échevinal propose de créer un poste au service technique, département des travaux neufs en prévision du changement de groupe de traitement de la responsable du service technique, Madame Sara Jaworski ;

Considérant que Madame Jaworski a été nommée par délibération du conseil communal en séance du 1^{er} août 2012 dans le groupe de traitement A2 et que dès lors elle souhaite procéder à un changement de carrière, à savoir dans le groupe de traitement A1 ;

Ouï les explications du bourgmestre ;

Vu le règlement d'organisation interne (ROI 2021) ;

Vu la loi modifiée du 24 décembre 1985 fixant le statut des fonctionnaires communaux ;

Vu la loi modifiée du 15 juin 1999 portant organisation de l'Institut national d'administration publique ;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 27 octobre 2000 portant 1. Organisation à l'Institut national d'administration publique de la division de la formation pendant le service provisoire du personnel des communes, des syndicats de communes et des établissements publics des communes; 2. Modification du règlement grand-ducal modifié du 20 décembre 1990 portant fixation des conditions d'admission et de formation des fonctionnaires communaux ;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 13 août 2002 portant institution d'une formation spéciale pour les fonctionnaires communaux ;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 28 juillet 2017 fixant le régime des traitements et les conditions et modalités d'avancement des fonctionnaires communaux ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Décide **à l'unanimité des voix**

De créer un (1) poste sous le statut du fonctionnaire communal selon les modalités suivantes :

| Code | ST/A - I03 |
|--------------------|----------------------------------|
| Affectation | Service technique, travaux neufs |
| Tâche | 40 heures |
| Degré d'occupation | 100 % |

Commune de Roeser

Extrait du registre aux délibérations du conseil communal

Séance publique du 5 février 2024

Référence

CC.2024-02-05 - 9.01

Point

9.01

Objet

Poste ST/A - I03 - Groupe de traitement A1 - Service technique - Création de poste



Groupe de traitement

A1 ; sous-groupe scientifique et technique



En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR
EXPEDITION
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le mercredi 21 février 2024


Le bourgmestre,


Le secrétaire communal ff,

